



**DEMANDE DE DEROGATION POUR LA
CAPTURE D'ESPECES PROTEGEES
D'AMPHIBIENS, D'ODONATES ET DE
LEPIDOPTERES
ANNEE 2021**



Pierre MIGUET
Chargé de mission
Association Nature du Nogentais
associationnatureduogentais@orange.fr

A. OBJET DE LA DEMANDE

L'ANN participe en 2021 à différents programmes à financements publics dans lesquels des inventaires/suivis impliquent la capture d'espèces protégées d'amphibiens (essentiellement) mais aussi plus ponctuellement d'odonates et de lépidoptères :

- OGEB Triton créé : financement par la Région Grand-Est ;
- PRAM Grand Est : financement par la Région Grand-Est, les Agences de l'Eau et la DREAL Grand-Est.
- Mise à jour des inventaires ZNIEFF : financement par la DREAL Grand-Est (suivis insectes et éventuellement amphibiens).

Dans le cadre de ses différentes missions l'ANN réalise d'autres suivis et inventaires écologiques et peut également être amenée à capturer **temporairement** et si cela est nécessaire des espèces protégées pour identification.

B. PRESENTATION DE LA STRUCTURE DEMANDEUSE

Créée en 1991, l'Association Nature du Nogentais est une association à but non lucratif, dont les objectifs sont la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel du Nogentais. Basée à Nogent-sur-Seine, son territoire d'action est l'Aube et la Marne. L'équipe est composée de deux salariés.

L'ANN dans le cadre de ses missions réalise différentes études naturalistes : inventaires faunistiques et floristiques, études d'impacts, suivis post-installations, diagnostics écologiques aussi bien en ornithologie, herpétologie, entomologie qu'en botanique. Elle est aussi gestionnaire de plusieurs sites : le Petit Irlande (Propriété de l'AESN) ; la réserve de la Prée (Propriété d'EDF), le plan d'eau du Monteuil (Propriété de la Commune de Nogent-sur-Seine).

Depuis 2009, un collectif de partenaires associatifs et institutionnels intervient pour mieux connaître, faire connaître et protéger les populations d'amphibiens du territoire champardennais à travers le PRA Amphibiens de Champagne-Ardenne transformé en PRA Mares du Grand Est depuis 2017.

Il a permis ainsi, sur l'ensemble du territoire de la région Champagne-Ardenne :

- D'améliorer les connaissances sur la répartition et l'état de conservation de 3 espèces menacées : la Rainette arboricole, le Crapaud calamite et le Sonneur à ventre jaune ;
- De décliner le protocole de suivi des populations d'amphibiens (POP AMPHIBIEN Communauté et POP Triton) sur une vingtaine d'aires témoins ;
- De créer et restaurer plus de 150 mares ;
- De sensibiliser les publics par des animations et la conception d'outils de communication.

C. CONTEXTE DES ETUDES ET PRESENTATION DES SUIVIS

1. Observatoire Grand Est de la Biodiversité : Triton créé

La Région Grand Est regroupe une grande diversité d'habitats et d'espèces et l'ensemble de ses spécificités est étudié par un réseau associatif important. Son implication dans l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité donne une force au projet en apportant avec lui toutes les connaissances et les compétences disponibles. Depuis 2017, la fédération ODONAT Grand Est s'est engagée au côté de la Région Grand Est dans la co-construction du volet indicateur sur la faune de l'observatoire, permettant d'évaluer l'évolution de la présence des espèces animales dans le Grand Est.

Chaque année, 15 associations membres de la fédération réalisent des campagnes de suivi d'espèces ou cortèges d'espèces à l'échelle régionale et élaborent des indicateurs d'état qui alimentent

l'Observatoire régional de la biodiversité. Le Triton crêté est une espèce d'intérêt communautaire. Dans le cadre du rapportage de l'article 17 de la Directive "Habitats-Faune-Flore", une évaluation de la tendance de la population globale est importante. En effet, sa mention en Annexe II en fait l'objet de mesures de conservation. Un suivi protocolé en présence/absence (modèle d'occupation de sites) a déjà été mis en place en Champagne-Ardenne (CPIE du Sud Champagne). Un autre suivi en occupation de site a été testé en forêt d'Orient (10) par le CEN - Champagne-Ardenne (stage M2 Stéphanie Pestelard, 2014). Le protocole de suivi du Triton crêté dans le cadre de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité se base sur ces études. Un échantillonnage d'une dizaine de mares est à prospecter par l'ANN en 2021. Ces mares ont été choisies aléatoirement et se situent pour l'ANN sur plusieurs secteurs à proximité de la Vallée de l'Aube et de la Vallée de la Seine.

Présentation du dispositif et protocole de capture envisagé :

La capture s'effectuera en 3 passages pour chaque point d'eau à l'aide de nasses durant les mois d'avril et de mai. Les nasses utilisées sont des nasses avec deux entrées latérales. Elles seront posées soit dans l'heure précédant le coucher du soleil et récupérées au maximum trois heures après la pose soit récupérées le lendemain matin (dans le cas de nasses immergées). Les animaux seront identifiés par espèce, comptés et sexés, puis relâchés dès la fin de leur identification. Des épuisettes ainsi que des lampes torches ou frontales pourront aussi être utilisées pour la recherche à vue.



Figure 1: type de nasse utilisée ; un flotteur peut être rajouté en cas de pose toute une nuit

Le 4ème passage consistera en une prospection à l'épuisette à la recherche des larves de Triton crêté. Les individus seront identifiés puis relâchés dès la fin de leur identification.

Avant et après chaque sortie, le matériel (nasses, bottes, boîte d'identification, épuisettes, etc.) sera désinfecté afin d'empêcher la propagation d'agents pathogènes. Le protocole de désinfection utilisé sera mis en place comme suit :

- Nettoyage du matériel utilisé à l'aide d'une brosse pour retirer boue, feuilles, branchages, etc.
- Pulvérisation d'une solution de Virkon à 1% sur tout le matériel en contact avec l'eau.

2. Mise à jour des inventaires ZNIEFF

Lancé en 1982 par le Ministère de l'Environnement et piloté par le MNHN, l'inventaire des ZNIEFF s'inscrit dans le cadre de l'INPN. L'objectif est d'obtenir une couverture, sur l'ensemble du territoire national, des zones de plus grand intérêt écologique, dans une perspective de créer un outil de connaissance mais aussi d'aide à la décision dans les programmes nationaux ou régionaux de conservation de la nature. Le réseau des ZNIEFF vise également à améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement. Une volonté de la DREAL et du MNHN a été formulée de mettre à jour les inventaires ZNIEFF du Grand Est dans les années à venir.

En 2021, l'ANN est chargée de mettre à jour les données sur les sites suivants :

- 210002008 : Les marais de Marcilly-le-Hayer
- 210008952 : Talus de la chapelle de Saint-Flavy et bordure du bois l'abbesse à Marcilly-le-Hayer
- 210008964 : Pinèdes de la Gaudine et de Corvau à Villeloup
- 210009499 : Pinèdes autour de la ferme de Vaudepart à Echemines
- 210009501 : marais de Traînel à Soligny-les-Etangs
- 210020045 : bois de la garenne à Bercenay-le-Hayer

Les inventaires, sur ces sites, concernent essentiellement les insectes mais les amphibiens pourront également être inventoriés le cas échéant. Pour les insectes, un filet à papillons sera utilisé. Il se peut que des insectes protégés soient présents sur ces sites. Ils seront relâchés une fois identifiés. Certains sites possédant des mares ou points d'eau pourront être prospectés pour les amphibiens, à l'épuisette. Les individus seront relâchés dès la fin de leur identification.

Avant et après chaque sortie, le matériel amphibiens utilisé sera désinfecté afin d'empêcher la propagation d'agents pathogènes.

3. Programme Régional d'Actions en faveur des Mares du Grand Est

Le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares Grand Est (PRAM Grand Est) œuvre pour la préservation des mares du territoire. Il réunit les acteurs qui agissent localement en faveur de ces milieux pour mutualiser connaissances et compétences afin d'apporter une protection concertée des mares dans la région Grand Est. Le programme accompagne toutes structures souhaitant agir pour protéger, restaurer, gérer, créer ou valoriser une mare.

Les PRAM sont des programmes régionaux agissant en faveur de la protection des mares.

Ces programmes visent à :

- Promouvoir la réalisation d'inventaires référençant les mares, afin de connaître leur nombre et leur répartition sur les territoires ;
- Développer des actions d'entretien et de restauration de réseaux de mares ;
- Accompagner les services de l'Etat pour une meilleure prise en compte des mares dans les politiques publiques ;
- Faire connaître les enjeux de protection des mares par des actions de sensibilisation auprès d'un large public ;
- Créer une synergie entre les différents acteurs agissant en faveur des mares à l'échelle d'un territoire : associations, collectivités, parcs naturels régionaux, ...

Depuis 2017, un collectif de 10 associations œuvre en faveur des mares dans le cadre du PRAM Grand Est. Le CPIE du Sud Champagne est l'animateur du PRAM sur le territoire champardennais. En 2021, l'ANN prospectera des sites à la recherche de la Rainette verte.

Présentation du dispositif et protocole de capture :

Les recherches s'effectueront essentiellement par écoutes nocturnes et recherche à vue (lampes torches).

Une épuisette et éventuellement des nasses pourront être utilisées le cas échéant. Les nasses utilisées sont des nasses avec deux entrées latérales. Elles seront posées dans l'heure précédent le coucher du soleil et récupérées au maximum trois heures après la pose ou alors le lendemain dans le cas de nasses flottantes. Les animaux seront identifiés par espèce, comptés et sexés, puis relâchés dès la fin de leur identification.

Avant et après chaque sortie, le matériel (nasses, bottes, boîte d'identification, épuisettes, etc.) sera désinfecté afin d'empêcher la propagation d'agents pathogènes.

4. Autres études réalisées par l'ANN

Dans le cadre de ses suivis et de gestion de site, l'ANN peut être amenée à capturer des espèces d'amphibiens et d'insectes protégées pour identification. Les espèces sont alors immédiatement relâchées sur place. Comme pour les études précédentes, des nasses, épuisettes et filet à papillons peuvent être utilisés.

D. ESPECES CONCERNEES PAR UNE POTENTIELLE CAPTURE

Les espèces pour lesquelles la demande d'autorisation est réalisée sont :

Amphibiens :

- Crapaud commun, *Bufo bufo*
- Crapaud calamite, *Epidalea calamita (Bufo calamita)*
- Pélodyte ponctué, *Pelodytes punctatus*
- Grenouille rousse, *Rana temporaria*
- Grenouille agile, *Rana dalmatina*
- Grenouille commune, *Pelophylax kl. esculentus*
- Grenouille rieuse, *Pelophylax ridibundus*
- Triton crêté, *Triturus cristatus*
- Triton palmé, *Lissotriton helveticus*
- Triton ponctué, *Lissotriton vulgaris*
- Triton alpestre, *Ichtyosaura alpestris*
- Alyte accoucheur, *Alytes obstetricans*
- Salamandre tachetée, *Salamandra salamandra*
- Rainette verte, *Hyla arborea*

Odonates :

- Agrion de Mercure, *Coenagrion mercuriale*
- Leucorrhine à large queue, *Leucorrhinia caudalis*
- Leucorrhine à gros thorax, *Leucorrhinia pectoralis*
- *Gomphe serpentifera*, *Ophiogomphus cecilia*
- Cordulie à corps fin, *Oxygastra curtisii*

Lépidoptères :

- Bacchante, *Lopinga achine*
- Azuré du serpolet, *Phengaris arion (Maculinea arion)*
- Azuré de la sanguisorbe, *Phengaris teleius (Maculinea teleius)*

- Cuivré des marais, *Thersamolycaena dispar*

E. SALARIES CONCERNES PAR LA DEMANDE

Pierre MIGUET, chargé de mission à l'Association Nature du Nogentais, inventaires ornithologiques, herpétologiques, entomologiques et botaniques.

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : MIGUET, Pierre
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Association Nature du Nogentais
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° Rue Maison des eaux, Chemin de file aux écluses
 Commune NOGENT-SUR-SEINE
 Code postal 10400
 Nature des activités : Inventaires naturalistes, diagnostics écologiques
 Qualification : Chargé de mission Faune-Flore

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Amphibiens		Larves et imagos
B2 Odonates	<20	Imagos et exuvies
B3 Lépidoptères	< 10	Imagos
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Inventaires dans le cadre de l'Observatoire régional de la biodiversité (en 2021: Suivis Trônes crêtés), de la mise à jour des ZNIEFF de Champagne ardenne, (sulvis insectes...), dans le cadre du Plan régional action Mares du Grand Est (sulvis amphibiens), diagnostics écologiques divers
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé le lendemain pour les nasses flottantes
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : immédiatement ou le lendemain dans le cas de l'utilisation

... de nasses flottantes pour certains suivis amphibiens

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épouvette Pièges Préciser Nasses flottantes (nuit) ou immergées (2-3 h)
Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser : lampes torches pour la recherche visuelle des amphibiens
Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Master en environnement ; diverses formations faune et flore

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : année 2021

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Grand Est

Départements : Aube et Marne selon les études

Cantons :

Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

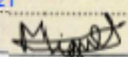
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilan de l'observation régionale de la biodiversité (+ données au SINP) Pour les ZNIEFF, les données rejoindront le SINP pour permettre leurs mises à jour ; idem pour le PRAM

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Nogent-sur-Seine

le 17 mars 2021

Votre signature 

Chargé de missions Environnement à l'Association Nature du Nogentais (Nogent-sur-Seine)

FORMATIONS :

Eté 2018	Characées (avec l'ARB IDF) ; 2 jours
Eté 2017	Flore (Ecole Régionale de Botanique en IDF avec le CBNBP et ARB IDF) ; 2 semaines
Juin 2015	Cypéracées, poacées et Joncacées (au CPIE de Brenne) ; 1 semaine
Septembre 2014	Végétation des zones humides (au CPIE de Brenne) ; 1 semaine
Juin 2013	Odonates, Lépidoptères, Orthoptères (avec le CEN Champagne-Ardenne)
Janvier - février 2013	Oiseaux (avec le Corif et Natureparif) ; 2 semaines
Mars - juin 2012	Amphibiens/reptiles (avec le CG et la Maison de l'environnement du 77)
Sept-2006 - 2011	MASTER STEP IUP génie de l'environnement et Industrie - Université paris 7

COMPETENCES :

Technique	Etudes d'impact, diagnostics écologiques, odonates, lépidoptères, orthoptères, ornithologie, herpétologie, suivi de chantiers verts, législation de l'environnement...
Informatique	Word, Excel, Power Point, MapInfo

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

Association Nature du Nogentais (Aube) :

- **Suivi et accompagnement** de carrières de granulats (**inventaires entomologique** (odonates, lépidoptères, orthoptères...), **herpétologique, ornithologique et floristique**) ... ;
- **Suivi et mise en place de mesures compensatoires et d'accompagnement sur des parcs éoliens** (Suivi Milans noirs, Œdicnèmes criards et protection Busards, mise en place et suivi de jachères, suivi mortalité chiroptères et avifaune, suivi de l'activité de l'avifaune...) ;
- **Gestion de différents sites** : Petit Irlande (AESN), Monteuil (Commune de Nogent-sur-Seine), Réserve de la Prée (EDF) ;
- Participation à l'**observatoire régional** de l'avifaune de Champagne Ardenne : STOC EPS, Suivi Rôle des genêts et Pie-grièche écorcheur ;
- Participation à l'étude sur les espèces communautaires (Lépidoptères, Tritons crêtés) sur les sites N2000 de Champagne Ardenne, notamment le site n°51
- Participation aux **Plans Régionaux d'Actions** de Champagne-Ardenne (odonates et amphibiens : carré POP amphibiens, Inventaires péloxytes ponctués...) puis au PRA Mares sur le Grand Est (inventaires et recensement de mares, suivi d'un réseau de mares...)
- Participation à divers projets à l'échelle du Grand Est (Etat des lieux de la connaissance, OGEB (Pics, STOC, Lézard vert, Vipère aspic, Muscardins), Gestion des Bases de données ...), avec Odonat Grand Est
- Veille environnementale
- Membre du Comité Directeur et du Comité de Pilotage du site Biolovision Faune Champagne-Ardenne et Administrateur d'Odonat Grand Est
- Animations Grand public et scolaires

INEXIA- Département Environnement et Développement Durable :

- Réalisation de l'**étude d'impact** pour la création d'une passerelle piéton/cycle à Vulaines sur Seine (77)
- **Audit « eaux pluviales »** de la ZAC Seguin à Boulogne Billancourt et Suivi de **chantiers verts** de la ZAC Seguin (Gestion et tri des déchets, prélèvements d'eau, suivi des émissions de poussières, analyses des résultats)
- **Inventaires naturalistes** (ornithologique, herpétologique, entomologique...) ;
- Participation à diverses études (dossier de présentation pour l'architecte des bâtiments de France, études d'impact sur l'environnement).

Depuis mai 2013
Chargé de missions Environnement - Faune

2011 (9 mois)
Chargé d'études environnement